

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Band: - (2020)

Heft: 2

Artikel: Allier cadre de vie et jeu démocratique? : Participons!

Autor: [s,n,]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-956806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allier cadre de vie et jeu démocratique? Participons!

VILLE EN TÊTE

Association
de sensibilisation
à la culture du bâti.

Ces dernières années, Ville en tête a été amenée à accompagner plusieurs processus participatifs, véritables sources de questions et de réflexions: quelles sont les attentes, les rôles et responsabilités de chacun, y compris de nous-mêmes? Y aurait-il des objectifs transversaux que nous pourrions nous fixer, pour chaque nouvelle démarche participative? Si chaque processus est différent, nous décelons une ambition transversale majeure: chaque démarche participative doit pouvoir alimenter le fonctionnement démocratique de notre société.

De fait, tout projet (plan directeur, plan d'affectation, projet d'architecture ou d'espace public) peut constituer une occasion à saisir pour donner lieu à un transfert de connaissances. Pour que l'ensemble des parties y trouve un intérêt, ces échanges ne peuvent pas aller que dans un sens, ils doivent se faire selon un principe «donnant-donnant»: par exemple, pour des autorités publiques, il est intéressant de mieux connaître les besoins et attentes des futurs usagers d'un projet, d'anticiper des enjeux et des problématiques en étant à l'écoute... Mais il nous semble tout aussi important de permettre aux futurs usagers de mieux connaître le cadre des planifications dans lesquels ils sont invités à participer, pour tirer davantage parti du cadre démocratique existant, favoriser l'émergence d'un débat public si nécessaire, et pouvoir ainsi accompagner le développement de leurs espaces de vie.

En outre, les revendications et sensibilités citoyennes issues des processus participatifs sont des leviers solides à mobiliser pour faire remonter des problématiques auprès des autorités publiques, par extension auprès des milieux politiques. Une fois connues des décideurs et des professionnels de l'aménagement, elles formalisent des interpellations face auxquelles les uns et les autres devront à leur tour se positionner, effectuer des arbitrages impliquant prises de décisions et sens de la responsabilité.

En termes d'équité entre les acteurs, nous estimons en effet qu'il relève de l'intérêt général de pouvoir garantir l'accessibilité et la transparence de l'information: chercher activement à rendre intelligible ses enjeux ou problématiques auprès de l'autre relève d'un acte d'empathie, car cela suppose une prédisposition au dialogue, à l'écoute, à l'envie de partager des points de vue.

Cette prise de conscience de la diversité des points de vue permet de valoriser l'intelligence collective dans une optique de complémentarité. Les projets se trouvent enrichis par ces transferts de connaissances. Ils gagnent en cohérence, en robustesse pour les citoyens, décideurs et professionnels qui se fédèrent autour de leur traduction à travers les échelles, de la planification jusqu'à la mise en oeuvre.

Alors mobilisons nos compétences et nos outils pour favoriser un dialogue constructif entre les acteurs, et participons à activer un débat public riche et engagé sur notre cadre de vie! Car après tout, au même titre que nous sommes des professionnels de l'aménagement, ne sommes-nous pas aussi les citoyens de ce cadre de vie et d'une démocratie qu'il s'agit de cultiver?

VILLE EN TÊTE

Association de sensibilisation à la culture du bâti, créée en 2015. Elle est composée de membres actifs dans les milieux de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture, et cherche à encourager l'engagement et la participation autour du cadre de vie dans le contexte démocratique.

www.ville-en-tete.ch